



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2022- 014

Séance du 9 mars 2022

FIXATION DES TARIFS DU SEJOUR DES VACANCES DE PAQUES 2022

DES ACCUEILS DE LOISIRS

L'an deux mille vingt deux, le 9 mars à 18h, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 3 mars 2022.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs Valérie BERTIN, Denis PRIOURET, Céline COLLET-DUFAYS, Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Claude BIALOUX, Alex SAINTRAPT., Alain DETOLLE.

ETAIT ABSENT EXCUSE : Monsieur Didier TERNAT

PRÉSENTATION DU DOSSIER :

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Par délibération en date du 28 juillet 2020, le Conseil communautaire a donné délégation au Bureau pour fixer les tarifs spécifiques des séjours des accueils de loisirs.

Il est proposé d'organiser un séjour de vacances à Pâques pour 24 jeunes de 8-15 ans et 12 jeunes de 4-7 ans du Mardi 19 au vendredi 22 avril 2022 à Marcillac la Croisille (19). Budget du séjour hors charges de personnel 6421,20 euros.

Ce séjour sera financé :

- Par la CAF dans le cadre de la prestation de service
- Par la CAF potentiellement par l'intermédiaire des Pass'Temps libre (moins 2,50 € sur les demi-journées d'ALSH) et Pass'Vacances (moins 18 € sur les journées de séjour)
- Par les familles selon les tarifs à définir

En fonction des inscrits, la Communauté se réserve le droit d'annuler, les budgets des séjours étant équilibré en fonction de la base prévisionnelle du nombre d'enfants indiqués et sur une tranche de quotient familial (QF) moyen.

Il est proposé au Bureau de :

- solliciter la Caf pour tout type de financement de ces séjours et autoriser Mme la Présidente à signer les demandes de financement puis les conventions à intervenir
- fixer les tarifs du séjour devant être organisés en 2022 par les ALSH de Gentioux et de Felletin, de la façon suivante :

Tranche de QF	Tarif tout compris
0 à 350	130,00
130351 à 700	140,00
701 à 1000	150,00
1001 et plus	160,00

*10 euros de réduction pour 2 enfants inscrits de la même famille
20 euros de réduction pour 3 enfants ou plus inscrits de la même famille*

Le Bureau communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** la Caf pour tout type de financement de ces séjours de loisirs et **AUTORISE** Mme la Présidente à signer les demandes de financement puis les conventions à intervenir
- **FIXE** les tarifs du séjour printemps 2022 par les ALSH de Gentioux et de Felletin, selon les tableaux supra.

Ainsi fait et délibéré le 9 mars 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le
PUBLIEE le

07 AVR. 2022

La Présidente,
Valérie BERTIN

